

AMÉNAGEMENT DE L'ÎLE VIERGE

Conseil municipal du mardi 7 novembre 2017

RAPPEL DU SENS ET DU POURQUOI DU PROJET

UN PROJET STRUCTURANT À QUATRE NIVEAUX TERRITORIAUX

1. PLOUGUERNEAU : UN MOTEUR POUR « DESTINATION PLOUGUERNEAU »

- Notoriété
- Redémarrage des départs de Lilia
- Impacts sur toute la chaîne de valeur touristique sur la commune : transports, hébergement, restauration, activités de loisir

UN PROJET STRUCTURANT À QUATRE NIVEAUX TERRITORIAUX

2. LE PAYS DES ABERS : AU CŒUR DU PROJET DE TERRITOIRE

- Orientation 2 « Construire la notoriété du pays des Abers par la valorisation des atouts touristiques et culturels »
 - Île Vierge = « pièce maitresse »

UN PROJET STRUCTURANT À QUATRE NIVEAUX TERRITORIAUX

3. LE PAYS DE BREST : AU CENTRE DU PLAN D' ACTIONS DE BREST TERRES OCÉANES ET DES ENJEUX IDENTIFIÉS, dont
- « Structurer l'offre (phares, rade, rando, nautisme, algues)»
 - « Construire une image touristique forte et développer l'attractivité de la destination avec les 9 équipements majeurs (*dont l'Île Vierge*) et les 3 spots à forte notoriété (*où les Abers ne figurent pas ... pour l'instant.*) »

UN PROJET STRUCTURANT À QUATRE NIVEAUX TERRITORIAUX

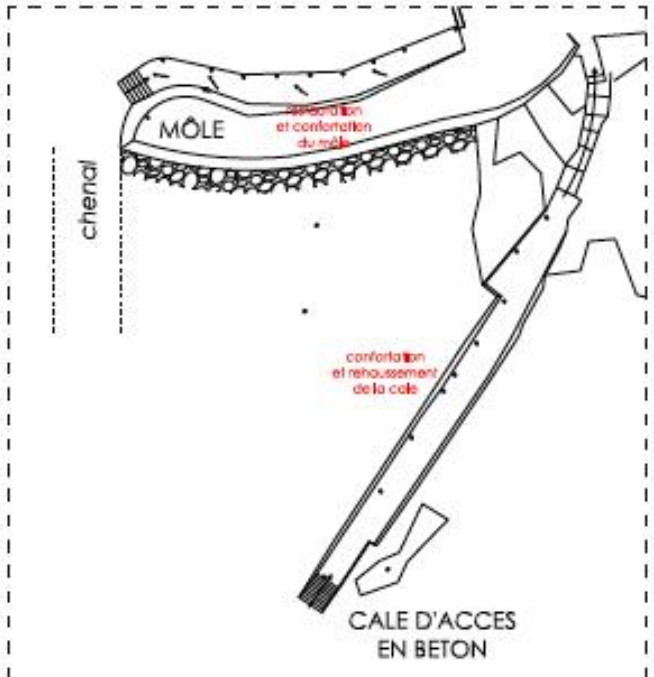
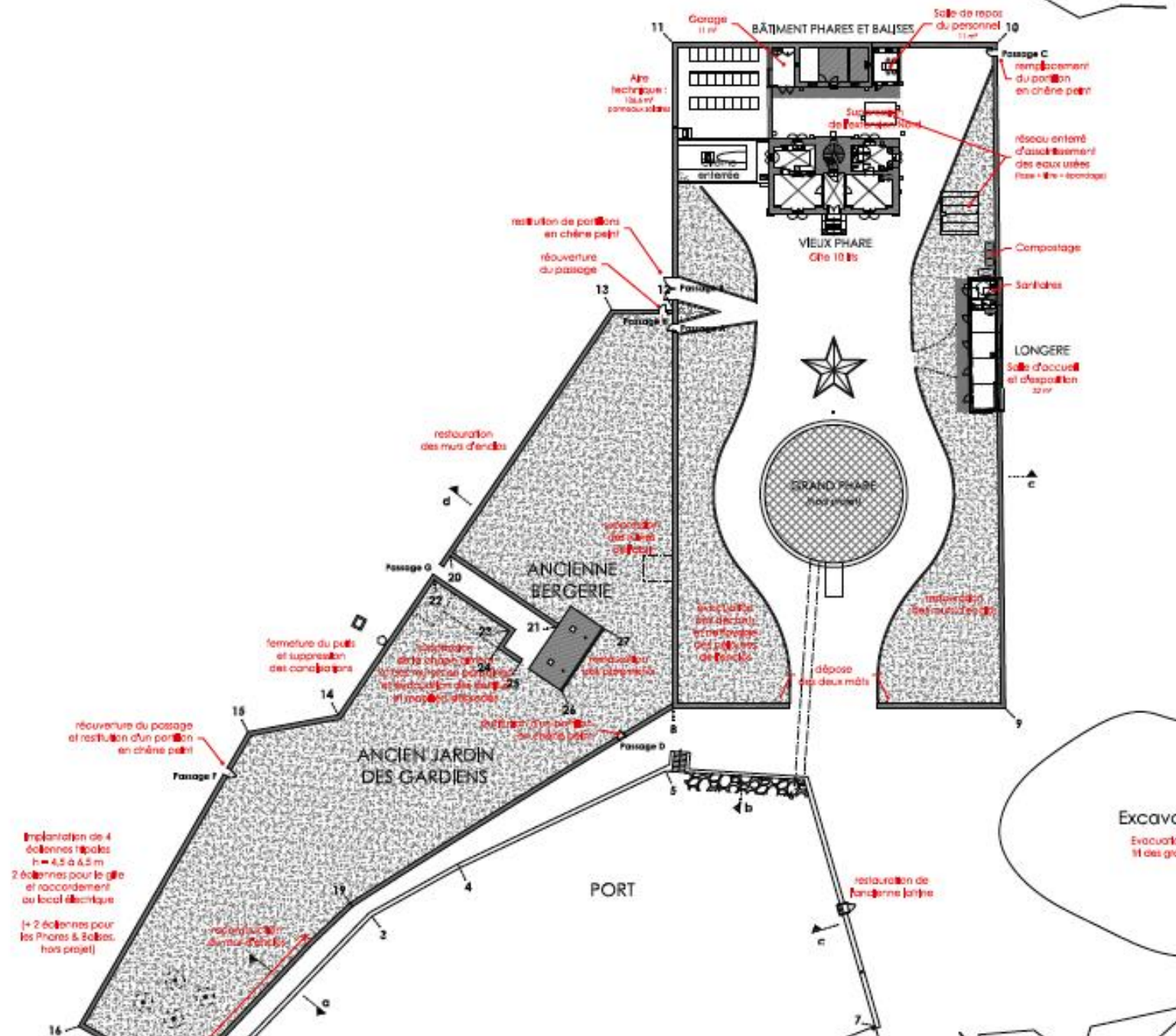
4. LA RÉGION BRETAGNE

- Une politique de valorisation des « univers des sites d'exception »
- Un réseau de gîtes patrimoniaux co-organisé par la Délégation rivages Bretagne du Conservatoire du Littoral et le Conseil régional (Lauréat de l'appel à projets Héritages littoraux 2015)

LE CONTENU DU PROJET

UN PROGRAMME DE TRAVAUX COMPLEXE À TROIS TITRES

- ▶ La situation insulaire
- ▶ La dimension monument historique
- ▶ La multiplicité de chantiers :
 - ▶ installations portuaires
 - ▶ centre d'accueil (longère)
 - ▶ maison des gardiens
 - ▶ tour et lanterne du petit phare
 - ▶ bâtiment technique (partagé avec Phares et balises)
 - ▶ abords



<p>FINISTÈRE PLOUGUERNEAU VIEUX PHARE DE L'ÎLE VIERGE</p> <p>RESTAURATION ET VALORISATION TOURISTIQUE ET CULTURELLE</p>
<p>Maitre d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays des Abers</p> <p>Maitre d'œuvre : Marie-Suzanne de PONTHAUD A.C.M.H. E.C.P. économiste de la construction : SOBRETTEC, bureau d'étude IMdes</p>
<p>Plan des enclos</p>
<p>Etat projeté</p>

Implantation de 4
 colonnes hélicoïdales
 H = 4,5 à 4,5 m
 2 colonnes pour le gite
 et raccordement
 au local électrique
 (+ 2 colonnes pour
 les Phares & Balises,
 hors projet)

réouverture du passage
 et restitution d'un ponton
 en chêne peint

fermeture du puits
 et suppression
 des canalisations

restauration
 des murs d'enceinte

restauration de pontons
 en chêne peint

ANCIENNE
 BERGERIE

GRAND PHARE
 restauré

Excavation
 Evacuation et
 lit des gravats

PORT

Garage 11 m²
 BÂTIMENT PHARES ET BALISES
 Salle de repos
 du personnel 11 m²

VIEUX PHARE
 10 m²

LONGÈRE
 Salle d'accueil
 et d'exposition
 22 m²

CALE D'ACCÈS
 EN BETON

Plan des enclos

Etat projeté





MONTANT DES TRAVAUX ET PLAN DE FINANCEMENT

MONTANT ESTIMATIF DU PROJET AU 16/10/2017 (dont 454 K€ Aléas et imprévus et 86 K€ Révision des prix)

Postes de dépenses	Montant HT	% de l'opération
Travaux	3 117 546 €	84,25 %
Études et honoraires	481 970 €	13,03 %
Divers	28 944 €	0,78 %
AMO	71 820 €	1,94 %
TOTAL	3 700 281 €*	100%

Postes de recettes	Montant	% de l'opération
DRAC	530 000,00 €	14,32%
Conservatoire du Littoral	295 000,00 €	7,97%
Ministère de l'Intérieur	20 000,00 €	0,54%
DETR	200 000,00 €	5,41%
Conseil Régional. Contrat Partenariat	1 110 000,00 €	30,00%
Conseil Régional. Valorisation du Patrimoine	240 000,00 €	6,49%
Conseil Départemental	150 000,00 €	4,05%
TOTAL Subventions	2 545 000,00 €	68,78%
Reste à charge	1 155 281,00 €	31,22%
CCPA (70 %)	808 696,70 €	21,85%
Plouguerneau (30 %)	346 584,30 €	9,37%
TOTAL	3 700 281,00 €	100,00%

AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLES

- ▶ Du mécénat
- ▶ Du financement participatif en partenariat avec la Fondation du patrimoine

DEUX MISES EN PERSPECTIVE DES CHIFFRES

- ▶ **1. Il faut raisonner en reste à charge probable : 1 155 K€ dont 809 K€ pour la CCPA et 347 K€ pour la commune de Plouguerneau.**
- ▶ **2. Il faut garder à l'esprit l'effet de levier de cet investissement :**
 - ▶ 1 155 K€ de dépenses par le bloc communal pour un apport de l'extérieur de 2 545 K€ (2,2 fois la dépense du bloc communal)
 - ▶ 347 K€ de dépenses pour la commune pour un apport de 3 354 K€ d'investissement sur son territoire (9,7 fois l'apport communal)

ÉVOLUTIONS POSSIBLES DU PROJET EN CAS DE PROBLÈMES DE COÛT OU DE FINANCEMENT

SIMPLIFICATIONS POSSIBLES

- ▶ 1. Report des remises en état des abords des phares (deux enclos et muret du port) : montant actuel 319 K€.
- ▶ 2. Report des travaux sur la tour du petit phare hors la mise en sécurité : montant total actuel 221 K€

LA COURSE D'OBSTACLES ADMINISTRATIFS

Communauté de Communes du Pays des Abers

LES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

- **Une Demande d'Autorisation Travaux** au titre du Code du Patrimoine pour des travaux situés sur et aux abords de Monuments Historiques réceptionnée le 28 septembre 2017
 - Valant demande d'autorisation Spéciale au titre du Code de l'Environnement pour des travaux sur un site classé
 - Valant demande de vérification de la conformité pour des établissements recevant du public avec les règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique (longère)

LES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

- Une demande d'examen au cas par cas au titre du Code de l'environnement, suivie ou non d'une étude d'impact, et d'une demande de déclaration au titre de la loi sur l'eau valant notice d'incidence 2000

- Une déclaration relative à l'usage de l'eau de pluie

